



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Notre École, faisons-la ensemble

Montpellier, le mardi 4 juillet 2023

La rectrice de l'académie de Montpellier, Sophie Béjean a présidé hier lundi 3 juillet, **la cinquième commission académique de validation des projets** dans le cadre de la démarche « Notre Ecole, faisons-la ensemble ». Les rapporteurs départementaux et le rapporteur de l'équipe d'appui académique ont étudié **quatorze dossiers déposés sur la plateforme par les établissements scolaires**.

12 projets ont été validés ce lundi et bénéficieront de financement allant d'un montant de **3 000 à près de 60 000 euros**. Les projets qui n'ont pas été validés à cette commission seront retravaillés et accompagnés par les équipes afin de permettre leur validation à la prochaine commission.



Depuis le 1^{er} février 2023 et la première commission, ce sont **97 projets** qui ont été validés par la commission académique de validation :

- 54 projets dans le 1^{er} degré
- 43 projets dans le 2nd degré

Des commissions d'appui pour accompagner la démarche et l'élaboration des projets pédagogiques

Des équipes d'appui sont déployées au niveau académique et départemental pour accompagner les établissements au plus près des besoins, elles sont composées de personnels de direction et d'encadrement, d'inspecteurs de l'Education nationale et conseillers pédagogiques départementaux.

Contacts presse

communication@region-academique-occitanie.fr

Tél . 04 67 91 48 03



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Leur rôle s'articule autour de trois axes forts :

- ✓ l'accompagnement des écoles, collèges et lycées dans l'organisation des concertations et l'impulsion des projets pédagogiques qui fédèrent la communauté éducative autour d'objectifs clairement identifiés ;
- ✓ un dialogue de proximité pour faire évoluer le projet si besoin ;
- ✓ l'analyse des projets déposés, en lien avec les corps d'inspection.



Un Fond d'Innovation Pédagogique (FIP) de 500M d'euros sur 5 ans

Le FIP, annoncé par le Président de la République, alloue 500 millions d'euros sur 5 ans pour financer des projets favorisant la réussite des élèves.

Pour l'année 2023, l'**académie de Montpellier reçoit environ 2 millions d'euros pour financer des projets scolaires 1^{er} et 2nd degré**. Ce fond peut être utilisé pour indemniser le personnel, acheter du matériel pédagogique et faire intervenir des partenaires extérieurs (culture, sportifs, associatifs)

Au mois de juillet, c'est presque la totalité du budget qui a été engagée pour le financement de projets dans le cadre de la démarche « Notre Ecole, faisons-la ensemble »

Contacts presse

communication@region-academique-occitanie.fr

Tél . 04 67 91 48 03



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Exemples de projets validés :

- Pyrénées-Orientales - Lycée Jean Lurçat de Perpignan – Qualitexpression – 108 élèves concernés

Le projet Voltaire, adossé à une diversité d'actions pédagogiques concertées, contribue à permettre aux élèves de Première STMG d'être certifiés en orthographe.

Pendant des heures en cours de droit-économie (matière rédactionnelle) et/ou d'heures d'accompagnement personnalisé de français, ou à la maison, les élèves pourront s'entraîner avant de se certifier. Les entraînements au projet Voltaire via les smartphones, tablettes, ordinateurs ... pourront motiver les élèves. Le parcours de chaque élève sera suivi en temps réels par les professeurs engagés. Les élèves « DYS » peuvent accéder à un parcours correspondant à leurs besoins. Le projet est donc inclusif.

Ce projet est soutenu par le Fond d'Innovation Pédagogique à hauteur de 1 981,61€.

- Gard – Collège Paul Valéry de Roquemaure – Laboratoire Mathématiques – 1840 élèves concernés

Un projet adossé aux résultats obtenus aux évaluations nationales en mathématiques et à des constats de dégradation de l'égalité fille-garçons. Le réseau pédagogique devient ainsi un levier pour inverser la tendance.

Les objectifs de ce projet sont la montée en compétences des enseignants par la coopération et de la co-formation par une meilleure connaissance de l'enseignement des mathématiques (objets d'enseignement et pratiques des professeurs) en primaire et au collège pour tous les enseignants, du premier et du second degré.

Cela permet également de faire évoluer les pratiques en classe autour d'une définition commune des progressions des apprentissages autour de la lutte dans les stéréotypes de genre dans les mathématiques.

Ce projet est soutenu par le Fond d'Innovation Pédagogique à hauteur de 21 591,70€ sur quatre ans.

- Lozère – Collège André Chamson de Meyrueis – Collège du 21^e siècle : un chemin à construire ensemble

Depuis 2022, le collège s'inscrit dans une volonté de faire de l'établissement un territoire apprenant ouvert sur l'extérieur. Le projet de 2023 sera de transformer le CDI en un tiers lieu éducatif et pédagogique : Centre de Culture, de Connaissances, de Compétences, de Communication.

Ce collège a également l'objectif de développer ses espaces extérieurs avec la végétalisation des cours de récréation, avec la réalisation d'un village de sérendipité (apprendre partout, au hasard des espaces) pour des parcours bien-être, de sciences, d'art, littéraire, sensoriel et créatif. Ces projets ont pour objectif de lutter contre le décrochage scolaire, de promouvoir l'éducation artistique et culturelle et le développement durable.

Ce projet est soutenu par le Fond d'Innovation Pédagogique à hauteur de 60 566€ sur trois ans.

Contacts presse

communication@region-academie-occitanie.fr

Tél . 04 67 91 48 03